

L'écho de Montailleloux

Bulletin communal de Présilly - numéro 58 - Octobre 2009



L'édito du Maire

La commune de Présilly poursuit son effort d'aménagement et de modernisation, à l'initiative des Conseils Municipaux successifs.

Cet automne verra la fin des gros chantiers présentés l'an dernier.

- la rénovation de la toiture de l'église, le crépissage des façades, un nouvel éclairage, l'aménagement du parvis
- le déplacement du monument aux Morts
- La consolidation du réseau d'eau potable, avec la pose d'une colonne de 125 sur tout le chef lieu.
- La remise de la route du tunnel. Elle deviendra sous peu communale. Elle sera prochainement consolidée dans ses marquages au sol et la pose de panneaux.
- La réfection du tronçon de route intercommunale dite « Scie Botte », au Petit Chable

Sont programmés :

- la mise en souterrain des lignes aériennes du secteur du haut de Beauregard
- la pose des régulateurs de circulation au Chef-lieu et au Petit Chable

Sont encore à l'étude

- la mise en souterrain des lignes aériennes dans le Chef lieu
- l'aménagement paysager du Chef lieu, lié à l'acquisition de quelques parcelles de terres en bordure de voies
- un projet de logements sociaux sur les terrains communaux en face de la mairie

Des animations ou des manifestations publiques vous sont aussi proposées :

- la célébration du 11 novembre, avec la participation des enfants, suivi du repas des anciens et des anciens combattants.
- l'inauguration officielle de la rénovation de l'église le 22 novembre, jour de la fête paroissiale, appelée aussi «la vogue », la dernière vogue de l'année dans notre canton.

Le Conseil et ses équipes s'efforcent de construire et de proposer des occasions de rencontres et de convivialités : fête du village, fête des classes, fête de la vogue... D'autres équipes organisent aussi des rassemblements festifs comme la fête du VTT, le loto, le repas paroissial...

Je remercie ceux qui se donnent de la peine pour les organiser. Vous êtes tous invités à conforter ces initiatives. C'est de la sève de tous que pousse un monde solidaire.

Le Maire,

Alain BULLAT

La vie municipale

Compte-rendu des conseils municipaux

Voirie

- déclassement d'un tronçon de la route de Mikerne : sur demande du Conseil Général, et pour des raisons de sécurité, il est envisagé de supprimer l'accès de la route de Mikerne à la RD 1201. Pour ce faire, il faut déclasser une partie de la voie, après enquête publique. Le Conseil municipal décide de lancer la procédure d'enquête publique.
- Fauchage des bords de chaussée : le Conseil municipal décide de ne pas procéder à un fauchage d'automne. Cette décision est motivée à la fois par des motifs écologiques, et par la volonté de contenir les dépenses de fonctionnement.

Personnel

- Création d'un poste d'adjoint technique 2ème classe : en vue du départ en retraite de l'agent titulaire, le Conseil municipal décide de créer un nouveau poste permettant le recrutement d'un remplaçant.
- Convention d'assistance à la gestion des dossiers de retraite : la commune va signer une convention avec le Centre de gestion.

Urbanisme

- Vente d'un volume en tréfonds : le Conseil municipal accepte de céder un volume en tréfonds à la société ADELAC pour l'euro symbolique (estimation des Domaines). Il s'agit d'un droit d'usage du sous-sol vers le tunnel.

Intercommunalité

- Modification des statuts de la Communauté de Communes du Genevois et adhésion à l'ARC SM : l'ARC avait pour mission de réfléchir à un schéma d'agglomération Franco-Valdo-Genevois à l'horizon 2030. Les partenaires concernés se sont engagés à la création d'une structure transfrontalière, personne morale de droit public dotée de la capacité juridique et de l'autonomie financière, qui sera chargée de la mise en œuvre de projets. L'ARC, en tant qu'association, ne peut actuellement pas adhérer à une telle structure. Il est donc apparu nécessaire de transformer l'ARC en syndicat mixte.

Pour permettre à la Communauté de communes du Genevois d'adhérer à ce nouveau syndicat mixte, le Conseil municipal a approuvé la modification des statuts de la CCG, et son adhésion à l'Assemblée Régionale de Coopération du Genevois Syndicat Mixte.

- SIVU Beaupré, perspectives d'extension : la Vice-Présidente du SIVU a présenté au Conseil municipal les besoins d'extension de l'école. En effet, les bâtiments arrivent à la limite de leur capacité, et les perspectives d'urbanisation sur les deux Communes laissent entrevoir une nette progression des effectifs dans les années à venir. Le Conseil municipal prend acte de cet exposé, et insiste sur deux points :

- 1– il estime qu'il est indispensable, avant de réaliser un projet, de réfléchir aux besoins à moyen et long terme. Pour cela, une projection de l'évolution des effectifs sur les prochaines années pourrait être utile.
- 2– il juge nécessaire d'élaborer un projet laissant ouvertes des possibilités d'extensions futures, éventuellement en créant un niveau supplémentaire.

La vie municipale

Compte-rendu des conseils municipaux

Bâtiments

- Rénovation de l'église : des travaux complémentaires ont été décidés, pour un montant total de 18 152 € HT. Ils ont pour objet la réfection du mur de la Cure, et la remise en état de la croix.

- Modification des tarifs de location des salles :

tarifs	grande salle	
	vin d'honneur	week-end
habitants de Présilly	100	250
personnes extérieurs	200	400
caution	250	250

Eau

- Approbation du Rapport sur le prix et la qualité du service : comme la loi lui en fait obligation, le Conseil municipal a approuvé le rapport sur le service de l'eau. Ce rapport est mis à disposition du public en mairie.

- Instauration d'une règle de facturation en cas de consommation anormalement élevée : suite à plusieurs cas ces dernières années, le Conseil municipal décide d'instaurer une règle générale de facturation lorsque des consommations d'eau sont clairement et nettement anormalement élevées. La règle retenue est la suivante : la Commune facturera le quart de la consommation relevée (correspondant à la part de l'eau achetée par la Commune à la CCG), plus la moyenne des trois années antérieures affectée d'une majoration de 50%.

Travaux

- Projet d'aménagement de l'espace des Rappes : il est envisagé d'aménager l'espace à proximité du réservoir. Un pré-projet a été élaboré par une commission ad hoc. L'idée retenue est de conserver le caractère sauvage du site. Un calendrier et un budget prévisionnels vont prochainement être élaborés.

- Enfouissement des lignes aériennes à Beauregard : le Conseil municipal a adopté le plan de financement prévisionnel. La participation communale se monte à 162 885 € (+ 8709 € de frais généraux) pour la tranche ferme, et 169 795 € (+ 8 971 € de frais généraux) pour la tranche conditionnelle.

Un point sur le projet d'aménagements du Chef-lieu

Le Conseil municipal a déjà fait plusieurs réunions de travail avec le Maître d'œuvre, le cabinet Paysage Plus, afin d'esquisser les grandes lignes du projet. La réflexion s'articule autour de la création de nouveaux espaces publics destinés à créer un vrai centre village. Elle intègre aussi la problématique des déplacements piétons/cycles, de l'intégration des conteneurs à ordures ou encore des places de stationnement. Le Conseil municipal réfléchit à la manière de remettre en valeur les bassins qui jalonnent les rues de notre village.

Par ailleurs, en lien avec ces aménagements, le Conseil municipal examine la possibilité de faire construire quelques logements aidés sur le terrain communal situé entre le cimetière et le parking. Un local communal pourrait être intégré au bâtiment afin d'accueillir une éventuelle activité commerciale ou de service. Des contacts ont déjà été pris pour discuter de la faisabilité d'un tel projet.

La vie municipale

Un point sur les travaux

Travaux réalisés

- Remplacement et extension de la colonne d'eau du Chef-Lieu :

Les travaux sont achevés et se sont déroulés sans problèmes. Le bouclage du réseau par la rue de la Fruitière a été réalisé. Les compteurs ont été regroupés dans des regards situés sous la chaussée. Afin de permettre un meilleur contrôle des consommations et des flux de distribution, des compteurs ont également été installés directement sur la colonne aux extrémités du Chef-lieu.



Un bouclage du réseau d'eau a été réalisé par la rue de la Fruitière

- Marquages au sol sur la VC 11 : il a été réalisé par la société ADELAC, en



Une bande mixte est réalisée sur la VC 11

vue de la restitution de la voie à la Commune. Ce marquage rétrécit la voie circulaire à 5,20 mètres, et laisse une bande mixte piétons/cycles côté aval. La signalisation sur cette voie sera complétée prochainement, et la matérialisation de la bande mixte renforcée dans le cadre du projet d'aménagements paysagers.

Travaux en cours

- Rénovation de l'église : les travaux arrivent à leur terme. L'intervention sur le bâtiment est terminée, et restent les abords. Avec les travaux complémentaires décidés, le coût

total devrait au final s'élever à un montant de 600 000 € HT, ce qui est inférieur à la prévision initiale (673 000 €). L'inauguration est prévue lors de la fête paroissiale, le dimanche 22 novembre.



L'inauguration de l'église se fera le 22 novembre

- Aménagement du carrefour Scie-Botte/route d'Annecy : les travaux sur le réseau d'eau potable de Beaumont sont terminés. L'entreprise en est à reprendre les réseaux d'eaux pluviales, puis réalisera ensuite les aménagements de voirie (plateau surélevé, bordures...).



D'importants travaux d'eau pluviale sont réalisés au châte

Travaux à venir

- Enfouissement des réseaux aériens à Beauregard : les travaux commenceront courant novembre. La première tranche correspond à la zone qui part du Chef-Lieu, jusqu'à l'intersection avec le Chemin Sous les Prés. La deuxième tranche, dont la réalisation n'est pas encore décidée, correspond au bas de Beauregard et à Clairjoie. Ces travaux consisteront en l'enfouissement de tous les réseaux aériens (électriques et télécommunication) et à la reprise de l'éclairage public. De nouveaux candélabres seront installés (même modèle que rue des Bassins), à l'emplacement

de ceux existant actuellement. Par ailleurs, un fourreau de réserve sera posé en prévoyance d'une future arrivée de la fibre optique sur la Commune.

Recensement service national

Il est rappelé que les jeunes atteignant l'âge de 16 ans doivent se faire recenser dans les 3 mois qui suivent leur date d'anniversaire. Les pièces à fournir sont les suivantes :

- livret de famille
- Carte nationale d'identité

L'attestation de recensement délivrée ensuite par la mairie est nécessaire pour l'inscription aux examens et concours.

Horaires du secrétariat

Nous vous rappelons que les horaires d'ouverture du secrétariat sont :

- le lundi de 11h à 12h
- Le mercredi de 9h à 12h
- Le jeudi de 16h à 19h

Pour ne pas gêner le travail du personnel en dehors de ces créneaux, nous vous remercions de bien vouloir les respecter. Vous avez également la possibilité de nous joindre par téléphone.

Compteurs d'eau

Nous vous rappelons que les compteurs sont sous votre responsabilité. En cas de dégradation due à une intervention de votre part ou d'un manque d'entretien ou de prévention, leur remplacement vous sera facturé.

Nous attirons particulièrement votre attention sur la fragilité de la tête émettrice (en PVC noir) : ne marchez pas dessus.

Inscriptions listes électorales

Vous avez jusqu'au 31 décembre 2009 pour vous inscrire sur les listes électorales et pouvoir voter lors des élections régionales prévues en 2010. Pièces à fournir :

- Justificatif de domicile de moins de 3 mois (facture eau, électricité, assurance, téléphone, bail...)
- Carte nationale d'identité

- Le geste vert -

Buvez l'eau du robinet

Boire l'eau du robinet permet d'économiser les ressources et réduire les déchets. En effet, pas besoin de pétrole pour la production des emballages et le transport, et pas de déchets (les bouteilles plastique représentent près de 15 millions de m3 de déchets par an).

Par ailleurs, l'eau du robinet coûte 100 à 300 fois moins cher que l'eau en bouteille.

Alors, quand on sait en plus que l'eau de Présilly est aussi bonne à la santé que de l'eau en bouteille, et qu'elle a bon goût...

- un peu de civisme -

Boîtes aux lettres

Notre facteur, après de loyaux services, devrait quitter ses fonctions prochainement. Nous le remercions pour sa bonne humeur et son sens du service.

C'est l'occasion de rappeler que nombre d'habitants n'ont toujours, sur leur boîte aux lettres, ni nom ni numéro de rue. Cela crée des difficultés aux personnes cherchant leur chemin, et compliquera la tâche du prochain facteur qui ne connaîtra pas le village et ses habitants. Merci donc d'en tenir compte.

Saviez-vous que...

...Tout acte d'urbanisme est soumis à déclaration?

Il est en effet rappelé que tout projet d'urbanisme, à de très rares exceptions près, doit faire l'objet d'une déclaration, voire d'une demande d'autorisation en mairie. Pour vos projets, vous devez au préalable remplir un dossier :

- de déclaration préalable, pour les petits travaux
- De permis de construire pour les interventions plus importantes

Cela concerne aussi bien les constructions nouvelles que les réfections, les réaménagements, les extensions ou encore les clôtures. Si vous avez un projet, renseignez-vous à l'avance en mairie afin de connaître les démarches à effectuer.

Transports : Du nouveau sur la ligne D

La nouvelle ligne D débutera le 13 décembre avec un terminus à la gare de St-Julien, une augmentation de la capacité des passagers avec des bus articulés, une fréquentation adaptée aux besoins (12' aux heures de pointes) et une desserte sur Vitam'parc les mercredis, samedis et dimanches (environ un bus sur deux).

Des aménagements seront réalisés pour améliorer la desserte de la douane à la gare :

- en 2010 de la douane à la sous-préfecture,
- en 2011 de la sous-préfecture à la gare et sur le site de la gare

Il deviendra un pôle d'échange fonctionnel avec 5 zones :

- un pôle bus doté de six quais pour optimiser l'exploitation des transports en commun
- un pôle professionnel (taxis, livraisons, ...)
- un espace vélos,
- une dépose-minute,
- un parking véhicules particuliers

La navette St Julien-Valleiry garde le même niveau d'offre qu'aujourd'hui, seul l'itinéraire à l'intérieur de St-Julien doit être revu pour gagner du temps.

La participation de la CCG au déficit de la nouvelle ligne D est évaluée à 280 000€, à laquelle il faut déduire une participation de Migros France pour la desserte du Vitam'parc.

La participation de la CCG en 2008 : 204 727 €



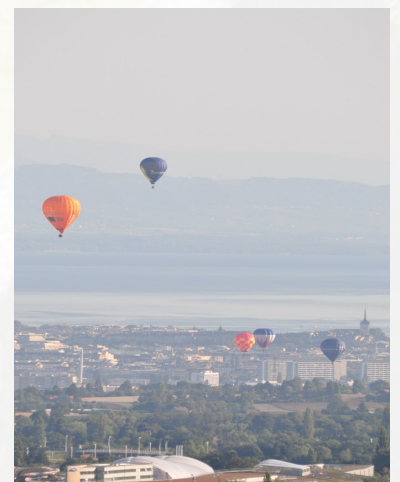
Manifestation

la Montgolfière est un sport local

Nombreux sont probablement ceux qui furent émerveillés les 5 et 6 septembre en découvrant au réveil cette nuée de Montgolfière au dessus de Présilly. La 53ème Coupe aéronautique Gordon Bennett se tenait à Genève.



Il s'agit là de la plus ancienne coupe aéronautique du monde dont la règle est simple : tout le monde part en même temps et celui qui va le plus loin a gagné.



Les records des anciennes éditions : 3400 km en 2005, 2449 en 2006, et à titre de comparaison, 2191 km en 1912.

Philippe JACQUEMAIN

Intercommunalité

SIVU Beaupré

Nos chers enfants ont rejoint les bancs de l'école Beaupré dès le 3 septembre. L'effectif total de l'école reste constant malgré l'explosion du nombre d'enfants inscrits à la cantine et à la garderie, et ce dès le plus jeune âge. Cela implique un nombre croissant d'enfants qui passent plus de 10 heures par jour hors de chez eux, sans présence parentale. Est-ce inquiétant ? Cela peut l'être surtout pour l'équilibre psychologique des enfants les plus jeunes, ne l'oublions pas : c'est à cet âge que nos enfants ont le plus besoin de la présence des parents.

Durant la trêve estivale, des travaux ont été effectués : deux salles de classe ont été carrelées, des peintures extérieures ont été refaites, et les portails côté maternelle ont été changés. Enfin, un nettoyage général avec machines spécialisées a été prodigué.

Par ailleurs, l'agrandissement de la salle informatique et sa gestion ont été confiés à une entreprise extérieure. Le SIVU a également fait le choix d'un nouveau partenaire pour la confection des repas. Je tiens à exprimer ma confiance à l'ensemble du personnel de l'école Beaupré, pour le travail qu'il accomplit avec professionnalisme et j'en profite pour féliciter les agents encore une fois.

Et si besoin, Stéphanie vous accueille avec le sourire les lundis et vendredi matin, et les mardis et jeudis.

La Vice présidente,

Véronique BLONDIN

Syndicat du Salève

Comme chaque année depuis 2002 le syndicat Mixte du Salève donnait rendez-vous aux amoureux du Salève, de la marche, du plein air et de la bonne humeur le dimanche 6 septembre sur le site de la Croisette.

Record d'affluence pour les marches

Près de **600 marcheurs** partis de 12 villages et de Genève ont convergé vers la Croisette. La marche depuis la gare inférieure du téléphérique a enregistré plus d'une centaine de randonneurs qui ont bénéficié d'un tarif réduit pour la montée, et au total le téléphérique a transporté 2300 personnes dont certaines ont emprunté la navette gratuite affrétée jusqu'à la Croisette.

Pique-nique géant face au Mont-Blanc

Les marcheurs sont arrivés sur un site champêtre face au Mont-Blanc. Après un apéritif offert par le Syndicat Mixte du Salève et une brève allocution du Président, Pierre CUSIN, pour présenter les toilettes sèches installées sur le site, les stands des producteurs du Salève furent littéralement pris d'assaut : charcuterie, fromage, pain cuit sur place, un pique-nique géant au sommet du Salève !

Le bonheur des enfants

Avec le bureau de la montagne Salève-Vuache les enfants, à travers un parcours d'orientation, ont pris plaisir à jouer aux questions-réponses sur des thématiques liées au milieu montagnard. Frédéric, animateur de la Maison du Salève, leur a également fait découvrir la fabrication de jouets à base d'éléments naturelles.

Des balades en ânes proposées par le CAT de Chosal, ou en calèche avec Jean-Charles Bertrand, accompagnateur en montagne ont permis à de nombreux enfants de profiter du mode de transport le plus ancien au salève. L'association Genève-roule proposait également la location de vélos de ville et électriques quant à Xavier Chambet un parcours de descente en VTT.

Une poignée de passionnés a suivi des balades thématiques pour découvrir le hameau de la Croisette ou les plantes comestibles. Les randonneurs ont pu aussi assister aux démonstrations de conduite de troupeaux de moutons nous rappelant ainsi que le Salève est un vaste espace pastoral.

Clin d'œil de Présilly :

Nous étions une dizaine de participants représentant Présilly à partir de Pomier pour rejoindre d'autres Présilliens à la Croisette. Le chemin étant tout de même long et parfois périlleux nous avons mis plus de 3 heures à rejoindre notre point d'arrivée, félicitations particulières à notre secrétaire de mairie, Sandrine, pour avoir eu le courage avec un ami de parcourir l'aller et le retour, aussi ... à pied.

Denis GENOUD

Ça s'est passé à Présilly

• La fête de l'été : 28 août

Le vendredi 28 Août, vous étiez nombreux à participer à la **fête de l'été** située sur la place de la Mairie .

Près de cinq cents personnes se sont ainsi succédées de 18h à 2h du matin et toutes les générations étaient représentées avant la rentrée des classes.

Cette manifestation, organisée par l'association « Pred'zouille » (composée de Sarah Marcuse, Sylvain Michaud, Céline Pasqualini et Sabrina Pettitt), qui a repris le flambeau du Vent des Sons, fût une grande réussite grâce à vous tous.

Le groupe « La Guinche » a alterné des chansons de styles musette, java, tango et cha-cha et l'ambiance guinguette était particulièrement réussie.

Félicitation à Pred'zouille et bonne continuation pour de nouvelles animations au sein du village.



• Le repas des classes : 1919, 1929, 1939, 1949, 1959, 1969, 1979, 1989, 1999, 2009

Le 26 septembre 2009, 19 personnes nées dans les années "9" avec leur famille ont répondu présent.

Et non ! Le repas des classes n'est pas une histoire de l'école de Présilly mais une rencontre entre différentes générations et afin que les habitants de notre Commune se connaissent mieux. La convivialité et la bonne humeur étaient au rendez-vous. Le partage d'un pique-nique canadien a été suivi, dans l'après midi, d'un jeu de questions-réponses.

Merci à toutes les personnes pour leur participation. Le C.C.A.S donne rendez-vous l'année prochaine aux personnes nées dans les années " 0 " .



• La Montaillox VTT Salève

La 4^{ème} randonnée *Montaillox VTT Salève* du 11 octobre a tenu une fois de plus toutes ses promesses. 60 adhérents et bénévoles n'ont pas hésité à déployer leur énergie pour que cette journée sportive et familiale se déroule sans difficulté sous le signe de la bonne humeur. Les vététistes se sont défoulés sur les pentes du Montaillox et du Salève où pratiquement tous les 10 kms environ un ravitaillement leur était offert. Deux points

d'accueil pour les marcheurs ont été aménagés à La Maison du Salève et la ferme Masson au Petit-Châble. A l'arrivée, un menu Montaillox complet attendait les quelques 800 participants. Nous remercions la municipalité de Présilly pour la mise à disposition des structures nécessaires pour ce genre de manifestation. Un grand merci également à tous ceux qui, de près ou de loin, nous ont aidés à réaliser cette belle fête que nous sommes prêts à renouveler pour la 5^{ème} fois en octobre 2010.

Le Montaillox VTT achève gentiment sa saison. Le facteur temps de cet été nous a permis de pratiquer notre activité dans des conditions idéales et de faire de belles randonnées à travers la Haute-Savoie et autres belles régions de France.



Bientôt à Présilly

- **Cérémonie du 11 novembre**

Comme chaque année, le 11 novembre sera l'occasion de se souvenir des hommes morts lors des dernières guerres. Cette année, la cérémonie aura lieu au nouvel emplacement du Monument aux Morts, en face de la Mairie. Les enfants de l'école Beaupré seront associés à cette manifestation, et un vin d'honneur sera offert ensuite en Mairie.

Suite à cela se déroulera le repas des Aînés, organisé dans la salle des fêtes par le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS).

- **Inauguration de l'église : 22 novembre**

Vous avez sans doute eu l'occasion de le voir, les travaux de rénovation de l'église sont bien avancés. L'inauguration officielle se fera le dimanche 22 novembre, à l'occasion de la St-Clément, fête de la paroisse.

Après la messe, qui sera dite à partir de 10 heures, un apéritif suivi d'un repas seront organisés. Un programme plus détaillé vous sera distribué ultérieurement.

- **Le téléthon : 4 et 5 décembre**

Au niveau national, les 4 et 5 décembre, la grande manifestation du Téléthon mobilise de nombreux bénévoles. Cette année le parrain est Daniel Auteuil. Feigères et Présilly entrent cette année dans la course. Sans plus attendre, venez nombreux nous rejoindre. Cette année, le slogan est : « TOUS plus fort que TOUT »

Plusieurs réunions de préparation se dérouleront à Feigères, salle Nicole Valélian les :

- 10 novembre à 20h30

- 1er décembre à 20h30

Les malades et leur famille comptent sur nous et nous, nous comptons sur vous. L'équipe de lancement est composée de Corinne (04 50 49 36 35), Guilain (06 81 88 91 48) et Jeanine (06 73 97 53 71)

Vie associative

Les Aînés de Montailoux

Les rendez-vous des Aînés de Montailoux ont repris depuis le 12 octobre. Nos après-midi seront occupés, pour les uns, des sorties marche et, pour les autres, des jeux de société habituels.

En 2010, le club fêtera son 20ème anniversaire. Pour marquer l'évènement, nous projetons une escapade d'une journée. Toute les personnes qui le désirent pourront se joindre à nous, elles seront les bienvenues. Des informations plus précises paraîtront au printemps.

En attendant, voici le calendrier de nos rencontres :

2009

Lundi 26 octobre

Mardi 3 novembre : invitation par le club Beaumont Le Châble

Lundi 9 novembre

Jeudi 19 novembre : Maison du Salève

Lundi 23 novembre

Lundi 7 décembre

Jeudi 17 décembre : repas de Noël

2010

Lundis 11 et 25 janvier

Lundis 8 et 22 février

Lundis 2 et 22 mars

Lundis 12 et 26 avril

Vie associative

L'APE présente : 2009-2010, un programme riche et ludique de manifestations

Marché de Noël, carnaval, course de caisses à savons,... : c'est reparti pour une année de rires, de jeux et de convivialité, concoctée comme chaque année par l'Association des parents d'élèves de Beaumont et de Présilly (APE).

Rejoignez-nous nombreux, petits et grands, pour vous amuser, rire, jouer, manger, boire, rencontrer, échanger. Outre l'aspect ludique de ces journées, elles permettent, avec l'argent récolté, de soutenir les projets périscolaires de l'école Beaupré. Devenir un artiste de cirque d'un soir, tester sa plume avec l'artiste Guillaume Aldebert, s'éveiller à la musique classique, autant de découvertes et de sensations qu'ont pu vivre les élèves l'année dernière, grâce au soutien de l'APE.



Alors, ratatatatatratatatata, on sort les tambours, on déroule le parchemin, voici le programme des manifestations de l'année à noter dans vos agendas :

samedi 17 octobre : les festivités ont commencé sur les chapeaux de roue, avec le joli succès rencontré par le Loto de l'APE ; une belle ambiance, de beaux lots : pour ceux qui l'ont manqué cette année, on vous attend l'année prochaine !

samedi 12 décembre : le bonheur est à Beaupré, les étoiles scintillent dans les yeux des enfants lors du traditionnel marché de Noël et la venue du Père Noël à l'école ;

mardi 5 janvier : la pelouse du stade Meyer au Châble crépité de mille feux pour l'au revoir à nos sapins de Noël, petits et grands réunis autour du feu de sapins et d'une bonne soupe au caillou ;



samedi 13 mars : carnaval ! On sort les masques et les costumes, place aux pirates, aux princesses, aux spiderman, aux fées..., Feigères fait la fête pour un jour aux nombreux petits êtres venus de pays enchantés ;

samedi 29 mai : aïe ouille, les papas ont bien travaillé pendant des mois, à coups de marteaux, à tours de vis, mais voici qu'arrive le jour tant attendu de la course de caisses à savon, à Présilly. Au programme : aïe ouille, roulades, bousculades, rigolades, "tourneboulades", et "valdingages" : que le meilleur gagne !

samedi 19 juin : c'est le jour des enfants. Vive les spectacles, les jeux, les grillades, on fête tous ensemble la fin de l'année scolaire au Parc Meyer près de la mairie du Châble.

Contact : Association des parents d'élèves de Beaumont et de Présilly
Véronique Lacour – 04 50 04 42 75 – ape.74160@laposte.net

Etat-civil

Anniversaires

Au petit Châble, un couple a fêté ses 160 ans : Céleste et Amédée Maurel nous ont reçu au printemps et en été. Eliane, Jacqueline et Véronique les remercient pour leur accueil chaleureux.

PS : Savez-vous que dans la commune un deuxième couple a fêté également leur 160 ans ? Mais mystère...

Naissances

- Johann DUNAND ASMUS, fils de Christelle et Sébastien, est né le 27 juin à Ambilly
- Lucas MIGUET, fils de Laëtitia et Damien, est né le 1er septembre à Annecy
- Anouck BOURIEL, fille de Lydia et Yoann, est née le 25 avril à Metz-Tessy
- Emma DUPENLOUP, fille de Yoann et Vanessa, est née le 21 avril à St-Julien
- Mathys JACQUET, fils de Stéphanie et Stéphane, est né le 4 août à Genève

Parrainage civil

- Elliot STALDER, fils de Tessa et Nicolas, a été parrainé le 22 août par Elodie PROVOST

Décès

- Joséphine PERTIN est décédée le 11 septembre
- Philippe BALIVET est décédé le 11 septembre

Infos pratiques

Ecole Beaupré

École maternelle : 04 50 04 47 43
Ecole primaire : 04 50 04 59 58
Secrétariat : 04 50 04 47 04

Permanences :

	SIVU Beaupré	Tickets cantine
Lundi	8h30 à 11h00	8h30 à 9h00
Jeudi	16h00 à 18h00	

La Mairie

97, Route du Bé D'Lé
74160 Présilly

Téléphone : 04 50 04 42 50

Télécopie : 04 50 04 55 61

Messagerie : mairie@presilly.fr

Ouverture au public :

Lundi de 11h à 12h

Mercredi de 9h à 12h

Jeudi de 16h à 19h

Etablissement d'accueil de la petite enfance à Viry

« Au pays des p'tits pious »
Immeuble Les Capucines
157, Les Prés Bois
74580 Viry
04 50 04 76 84

Ouvert du lundi au vendredi de 7h30 à 18h30

Centre de loisir Récréa

88, route du Petit Châble
74160 Présilly
04 50 38 52 83

MJC de Viry

BP 17
437, rue Villa Mary
74580 Viry
04 50 04 84 13
mjcviry74@yahoo.fr

Déchetterie intercommunale de Neydens

Téléphone : 04 50 04 41 67
Ouvert du lundi au samedi de 9h00 à 18h00

téléphones utiles

pompiers 18

SAMU 15

Gendarmerie :17

Hôpital de St-julien : 04.50.49.65.65

Centre anti-poison (Lyon) : 04.72.11.69.11